

Votre sortie sur le parvis :

Les jeunes mariés sont accueillis en général sous une pluie ...

...de riz : c'est l'aliment de bases de beaucoup de pays dans le monde, il est donc souhaitable d'éviter de le gaspiller. De plus c'est dangereux sur les escaliers !

...de confettis ou pétales en papiers : c'est très beau, mais un cauchemar pour les riverains de la place de l'église, si vous y tenez absolument, des balais et des pelles vous seront mis à disposition !

Vous l'aurez compris nous vous conseillons plutôt les pétales de fleurs naturelles, de lavandes ou les bulles de savon.



Après la célébration :

L'église devra être remise dans son état initial : ramassage de tous les livrets, remise en place des bancs, balayage si besoin ... merci de demander à deux personnes, parmi vos invités, d'assurer ce service.

Vous avez des questions...

Contactez le secrétariat paroissial aux heures de permanences : lundi au samedi de 9h30 à 11h30 le vendredi de 18h à 19h
04 75 62 40 95

ou Christine Marty : 04 75 85 15 48
L'église est ouverte tous les jours de 9h à 18h (*sauf l'hiver*)

Le Clos Sainte Emílie

Au sud de l'église, peut être mise à disposition pour votre vin d'honneur :
Renseignements et réservations, auprès du secrétariat.

Le Journal « l'Hebdo de L'Ardèche »

vous propose de diffuser un article et une photo de votre mariage, contactez

Christine Faure (correspondante)

04 75 44 63 21

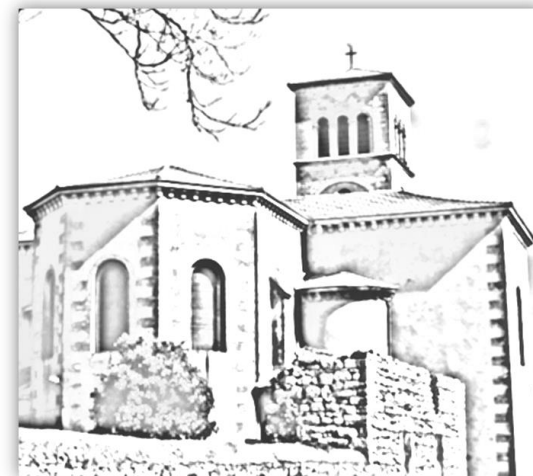
Toutes les infos sur la paroisse :

www.ardeche.catholique.fr puis entrée,
paroisse st Michel du Rhône

IPNS

La célébration de votre mariage ...

... Côté pratique



église Saint Vincent

de

La Voulte sur Rhône.

La communauté Catholique de la Paroisse Saint-Michel du Rhône est heureuse de vous accueillir en cette église, pour la célébration de votre union devant Dieu.

Ce dépliant a pour but de vous aider dans la préparation pratique de cette fête, en vous donnant quelques conseils et recommandations.



Le fleurissement :

Les fleurs sont une expression de la prière, c'est pourquoi, il est d'usage de fleurir plusieurs lieux importants de l'église :

-L'Ambon : où sont lues la Parole de Dieu, et les prières.

-L'Autel : qui représente le Christ et sur lequel est célébrée la Messe (*ne rien déposer dessus*)

-La statue de la Vierge Marie: vous pouvez y déposer un bouquet en fin de célébration pour lui confier votre couple.

-Les bancs : cela met en valeur votre entrée. Cette décoration devra être enlevée, par vos soins, juste après la célébration.

La tradition est de laisser des fleurs en place, au moins un bouquet, afin d'embellir l'église pour les messes à venir. Ainsi, par votre offrande, vous participez à sa beauté.

Des vases sont à votre disposition.

Les photos :

Afin que la célébration de votre mariage se déroule dans le calme, nous vous recommandons de désigner une ou deux personnes qui seront les seules autorisées à faire des photos.

Les lectures :

Le choix des personnes qui vont lire les textes n'est pas facile, il faut vous assurer qu'elles liront lentement et avec une voix forte afin que toute l'assemblée entende bien.

L'animation musicale :

La musique ou le chant permet des temps de recueillement et donne de la beauté à la célébration. Si vous avez des musiciens parmi vos invités n'hésitez pas à les solliciter.

Vous pouvez également utiliser des CD à diffuser sur la sono de l'église. Si vous gravez vous-même un CD, il est préférable de venir quelques jours avant, pour faire un essai.



L'offrande :

L'Eglise Catholique ne vit que de dons, elle ne reçoit aucune subvention ni de la commune, ni du Vatican. Le fonctionnement de la Paroisse, sa mission d'annonce de l'Evangile et de service, est assuré exclusivement par la générosité de chacun.

Prévoyez deux ou quatre personnes, en fonction du nombre d'invités, pour assurer la quête.